



Fiche ENTREPRISES



Présentation de l'Association EQUILIBRE

L'Association EQUILIBRE est un club de Gymnastique Artistique Féminine proposant à ses adhérents des activités de Gymnastique en secteur COMPETITION et en secteur LOISIRS (Remise en Forme et Danse).

Affiliée à l'UFOLEP, EQUILIBRE fait partie des meilleurs clubs aquitains et compte environ 150 licenciés, composés principalement de jeunes filles de 5 à 16 ans.

La gymnastique est une discipline complète, complexe et exigeante. C'est l'école du **courage**, de la **volonté**, de l'**audace** et de la **grâce**.



L'offre de l'Association EQUILIBRE

Notre Association recherche des partenaires pour l'accompagner dans son projet de développement sportif (formation des cadres / juges, achat de matériels pédagogiques, participation aux compétitions, ...)

Tout don, même si petit soit-il est accepté (minimum 10euros)

Ainsi, EQUILIBRE vous propose d'associer l'image de votre entreprise à notre Association. A titre d'exemple :

A partir de 300 € / saison sportive (de sept. à août) :

Affichage du logo de votre entreprise

sur la page d'accueil de notre site internet (<http://www.gym-biarritz.com>)

A partir de 400 € / saison sportive (de sept. à août) :

Affichage du logo de votre entreprise

ET d'un panneau avec le nom de votre société lors d'une manifestation organisée par l'Association



Les avantages fiscaux

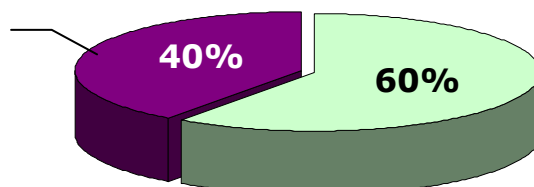
Le mécénat étant une loi d'incitation fiscale, les versements effectués à ce titre ouvrent droit à une :

Réduction d'impôts égale à 60% des versements effectués dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT

EQUILIBRE est reconnue par les services fiscaux des Pyrénées-Atlantiques comme association d'utilité publique. A ce titre, l'Association EQUILIBRE est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux.

| cerfa N° 11580*02 | | Reçu dons aux oeuvres (Articles 209 et 238 bis du Code général des impôts) | Numéro d'ordre du reçu |
|------------------------------------|--|---|------------------------|
| Bénéficiaire des versements | | | |
| Nom ou dénomination : | | | |
| Adresse : | | | |
| N° Rue | | | |
| Code postal Commune | | | |
| Objet : | | | |

*Ce que vous coûte
réellement votre don*



Ainsi un don de 300 € par saison à EQUILIBRE vous revient réellement à 120 € :

soit 10 € / mois.



Le déroulement du partenariat

- ❖ Présentation EQUILIBRE / Partenaire ;
- ❖ Définition des modalités du partenariat ;
- ❖ Rédaction d'une convention Partenariat bipartite pour la saison sportive en cours ;
- ❖ Délivrance d'un reçu fiscal.

Votre contact EQUILIBRE pour toutes questions concernant le partenariat :

Sandrine Camicas
Trésorière de l'Association EQUILIBRE